

n°105  
JUILLET  
2015

# le magazine

municipal des **Montois**

Saint-Jean de Monts



Dossier

## Saison estivale

### L'énergie de la Ville à votre service

# Foot'Océane

## Le plus grand terrain de football au monde

Le temps d'une marée basse, la plage de Saint-Jean-de-Monts s'est vue envahie le 6 juin par une horde de petits crampons. Foot'Océane : un évènement sportif unique qui met à l'épreuve nos jeunes et qui les éveille aussi à des valeurs citoyennes et à la parité.



### UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

Tic-tac, tic-tac... la mer descend lentement et laisse place à un **terrain provisoire**. 6 heures avant qu'elle ne remonte. Lionel Burgaud, organisateur de Foot'Océane, toute son équipe de **1 000 bénévoles et les services techniques de la Ville s'activent**. Traçage des limites, montage des buts : c'est également du sport pour les organisateurs !

### Quelques chiffres

- **2,5** : nombre de **km de plage disponible**. Un cadre unique pour un évènement exceptionnel, relayé par de nombreuses émissions de télévision en Europe.
- **240** : nombre de **terrains** sur lesquels s'affrontent les compétiteurs. Mis bout à bout, c'est le plus grand terrain de football au monde.
- **2 000** : nombre de **matches joués**. On n'imagine même pas le nombre de buts marqués !
- **6 000** : nombre de **footballeurs**, joueurs et joueuses. Ils sont répartis en équipe de 5 et font partie de 400 clubs amateurs venus de Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire.
- **30 000** : nombre de **spectateurs** ! Parce que l'occasion était immanquable !

Foot'Océane est définitivement le tournoi de tous les records !

### UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DANS TOUTE UNE VIE

Les conditions d'âge sont strictes : il faut avoir **entre 6 et 8 ans**. Or l'évènement a lieu seulement tous les deux ans. On peut ainsi seulement participer 2 fois au maximum à ce tournoi. Il est donc nécessaire de **s'adapter très rapidement** aux circonstances propres au foot sur la plage.

### QUAND LE FOOTBALL ÉDUQUE À LA CITOYENNETÉ

Jouer au foot, ce n'est pas seulement marquer des buts. C'est également **respecter ses adversaires, ne pas être discriminant et avoir la volonté de progresser**. Toutes ces grandes valeurs du sport se retrouvaient sur des panneaux présents près des terrains.

Dans le cadre du Programme Éducatif Fédéral instauré par la Fédération Française de Football, les clubs volontaires pouvaient aussi repartir avec un kit pédagogique avec des actions à mener dans les clubs.

### PARI POUR LA PARITÉ !

Dans le cadre d'un **plan de féminisation du football** mis en place par la Fédération Française de Football, Foot'Océane a réalisé un mini tournoi féminin. 32 équipes de filles se sont affrontées pour montrer à tous qu'elles sont là et qu'elles savent jouer. Filles et garçons étaient bien sûr présents sur le grand tournoi.

### DES PARRAINS CÉLÈBRES

Foot'Océane 2015 : c'était **Steve Savidan**, ancien joueur professionnel.

De Jérémy Toulalan, 36 sélections en Équipe de France, présent en 2013, à Aimé Jacquet en 2005, en passant par l'Équipe de France de foot féminin en 2001 : l'évènement est toujours parrainé par des figures de renom.

**Médiatique et attractif : encore un beau rayonnement pour Saint-Jean-de-Monts !**

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

Saison estivale : l'énergie de la Ville à votre service

12 **EN ACTION**

- L'Hôtel de Ville répond aux normes d'accessibilité
- Une délégation pour la rénovation du centre-ville confiée à Alain Rousseau
- Développement numérique pour la Ville balnéaire de demain

15 **ZOOM**

La base nautique déploie ses voiles

16 **MÉMOIRE**

Un trésor se révèle dans l'église de la ville

17 **TRIBUNES**

Tribune du groupe majoritaire  
Expression de l'opposition

18 **À SAVOIR**

Permanences

19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

Stop aux plantes invasives !



**L'AVANT SAISON QUI SE TERMINE A OFFERT DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS DE LOISIRS** à la population locale et touristique avec les vacances scolaires et les fins de semaines prolongées.

Parmi les nombreuses obligations d'une collectivité située sur le littoral, celle d'être attractive est essentielle. Au cours des mois écoulés, notre destination a été privilégiée avec de nombreux événements de qualité. Nos infrastructures ont pu accueillir 4 000 engagés dans la Ruée des Fadas et 6 000 jeunes ont pu pratiquer leur sport favori lors de Foot'Océane.

A ces deux organisations exceptionnelles sont venus s'ajouter Kid's Folies, La Déferlante de Printemps, le Printemps théâtral, les Feux de la Saint-Jean et le Triathlon qui restent des rendez-vous importants.

Ces rassemblements, concernant les jeunes et les adultes contribuent à mettre en valeur notre environnement et sa capacité d'accueil.

Nos dossiers en cours se poursuivent normalement avec l'Hôtel de Ville où vous avez pu découvrir un accueil plus chaleureux et plus fonc-

tionnel. Le désamiantage se termine et la réorganisation des bureaux permettra aux agents de travailler dans de meilleures conditions.

La réhabilitation du centre-ville doit dynamiser les nombreux commerces de proximité qui animent le cœur de ville autour du marché.

La première tranche devrait pouvoir commencer en fin d'année comme prévu.

Dans l'attente de l'approbation de la loi NOTRe\* par le parlement, nous réfléchissons à diverses formes de mutualisation avec les autres communes de la Communauté de Communes (Soullans, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, le

**Continuons à développer des actions nouvelles et innovantes qui feront de ce territoire une destination favorite.**

Perrier). C'est le cas pour l'urbanisme à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. L'intercommunalité va recruter deux personnes, qui vont étudier les demandes d'urbanisme des quatre autres communes sous la responsabilité du service urbanisme de la Ville de Saint-Jean-de-Monts.

Il nous paraît indispensable de regrouper nos atouts, de fédérer nos énergies et de mettre en commun nos compétences.

Bonne saison et bonnes vacances à toutes et à tous.

\* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**André Ricolleau**  
Maire de Saint-Jean-de-Monts





## Quand l'art déferle dans les rues

**DU 14 AU 17 MAI**, Saint-Jean-de-Monts est devenue la scène de la *Déferlante de Printemps*. Tels les bourgeons qui apparaissent sur les branches, les spectacles ont fleuri dans toute la ville. Pour cette 9<sup>e</sup> saison : de la danse, du cirque ou encore du théâtre ont emporté avec eux les passants dans un vent artistique. De véritables graines de liberté disséminées sur la scène de la vie montoise.



## Feu musical pour la Saint-Jean

**20 JUIN : LE FEU DE LA SAINT-JEAN** embrase la ville pour une journée enflammée. Vide grenier organisé par la Médiathèque, concert de l'école de musique Vibrato, visite du trésor de l'église (cf. page 16), concert de la Fanfare Ziveli Orkestar, des groupes Le syndrome du chat et Chapitre V. Clou du spectacle : le feu de la Saint-Jean bien sûr. Pour un moment d'intense chaleur humaine.

4

## Hommage en trio à Boris Vian

**SALLE COMBLE LE 22 MAI** à l'occasion du concert gratuit des Dolbeau trio en hommage à Boris Vian, organisé à la Médiathèque. Mêlant de la musique à des textes et à des éléments biographiques, plus de 100 personnes ont ainsi pu redécouvrir cet artiste iconoclaste. Les deux rappels ont clairement exprimé la satisfaction d'un public conquis !



## Des fleurs partout, par tous

**LE 10 JUIN A EU LIEU LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS PISTILS ET ETAMINES.** Organisé par la Ville en collaboration avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée, ce concours encourage les efforts d'embellissement et de fleurissement ainsi que les actions en faveur de l'environnement. Ouvert à tous, chacun participe à la beauté de Saint-Jean-de-Monts. Félicitations aux lauréats M. et Mme RICHARD, M. et Mme BOUDEAU, ainsi que M. et Mme LAYATI !

## Le théâtre à toutes les saisons !

**DU 26 MAI AU 1<sup>er</sup> JUIN**, 555 élèves assistèrent à pas moins de 32 spectacles de grande qualité dans le cadre du 14<sup>e</sup> *Printemps théâtral* au centre culturel Odyssea. Avec, en bonus, des ateliers et des forums : l'évènement est réussi pour la Ville de Saint-Jean-de-Monts et l'association Vents et Marées, organisateurs de la manifestation.





## Championnat de France de Char à Voile

**LES CHARS À VOILE** ont fendu le vent de la magnifique plage de Saint-Jean-de-Monts les 9, 10 et 11 mai à l'occasion d'un exceptionnel Championnat de France qui se déroulait pour la 2<sup>e</sup> année consécutive dans la région. Des conditions parfaites avec un bon vent pour des concurrents de haut niveau. 3 jours intenses. 65 courses. Plus de 190 bénévoles. Les chars ont atteint plus de 100 km/h. À toute vitesse sur le sable.

## Fous ? Non... juste fadas !

**VOUS NE COUREZ JAMAIS DANS LA BOUE** habillés en super héros ? Le 24 mai, ils étaient 4 000 à le faire ! Déguisements de sortie pour la *Ruée des Fadas*. Courir, ramper dans le sable sous des fils électrifiés, escalader une pente qui glisse, manger des bonbons aux goûts... surprenants. Il s'agit autant de se dépasser soi-même à travers une épreuve physique exigeante que de s'amuser entre amis, le tout dans une ambiance pleine de convivialité et d'entraide. Alors, tentés ? Rendez-vous l'année prochaine !



## Mondial Football de Montaigu à Saint-Jean-de-Monts

**LA VILLE A ACCUEILLI** le célèbre tournoi de football qui réunit les futures stars mondiales. Plus de 50 bénévoles furent ainsi mobilisés par le Club des Écureuils des Pays de Monts qui assura avec brio toute la logistique. 3 matchs de haut niveau : Angleterre-Mexique, mardi 31 mars, Angleterre-Turquie, jeudi 2 avril, et Mexique-Turquie, samedi 4 avril. Sportifs, admirateurs mais aussi recruteurs assistèrent à l'émergence d'un futur prometteur.

## Ciné Retro

**18 MAI, 19 MAI, 2 JUIN ET 5 JUIN** : 4 séances pour découvrir un document cinématographique unique, initié par Marlène Caillé et Bernard Pouvreau avec le soutien de la Cinémathèque de Vendée à partir de films réalisés par Yvonne et Philippe Café. Régates des années 60, kermesses, concours d'élégance, cavalcades : un certain passé communal célébré avec un brin de nostalgie dans une ambiance conviviale pour plus de 1 000 spectateurs. Prochaines projections le 13 octobre à 20h30 et le 15 octobre à 14h30. Un DVD en décembre. Pour y participer avec vos propres films des années 50-60, appelez la cinémathèque au 02 51 62 11 82.





# Saison estivale

## L'énergie de la Ville à votre service

Mer, plage, forêt, sport, détente, expos, concerts, animations : autant de joies quotidiennes pour les Montois et les touristes. Durant la saison estivale, Saint-Jean-de-Monts personnalise son offre touristique pour que chacun y vive une expérience unique. Tourisme, culture, sécurité, jeunesse : allons à la rencontre de ceux qui font rayonner la station balnéaire et qui se préparent pendant des mois pour offrir une vie des plus riches dans la cité.

# Un tourisme sur mesure

1<sup>er</sup> rendez-vous avec Adeline Calloch, responsable de l'Office de Tourisme qui nous explique comment la Ville offre un accueil de qualité, une expérience touristique personnalisée et des activités diversifiées. Labels à l'appui !

## LES RDV CONSEILS DE L'OFFICE DE TOURISME

Les 5 **conseillères de l'office de tourisme** sont toujours là pour conseiller, orienter et renseigner. Mais Saint-Jean-de-Monts va plus loin. En été, l'équipe bénéficie d'un **renfort de 7 saisonnières** (dont 2 d'avril à septembre) pour une fréquentation journalière qui varie **entre 3 000 et 5 000 personnes**, et c'est sans compter sur les appels, courriels et réseaux sociaux à gérer. Formées spécialement, les conseillères ont mis en place **des rendez-vous personnalisés** dans un espace dédié à Odyssea afin d'offrir **un programme « Forme et bien-être »** sur-mesure. À l'issue de l'entretien, chacun peut repartir avec son planning d'activités loisirs et détente. On peut même **réserver sur place**.

## DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Saint-Jean-de-Monts poursuit sa démarche de personnalisation avec les touristes étrangers. **Des entretiens en anglais** sont proposés pour répondre aux besoins et envies de chacun.

## ENVIE D'UN BIEN IMMOBILIER ?

Que l'on soit à la **recherche d'une maison secondaire, d'une installation permanente ou d'un investissement locatif** à Saint-Jean-de-Monts, les membres de l'Office de Tourisme sont là pour **présenter l'ensemble des avantages et des services de la commune**. Entre culture, sport et nature : la Ville vous garantit **un dynamisme à l'année !**



# Des agents investis dans la création de votre espace de vie

Les agents des services techniques et des espaces verts de la Ville pensent à vous. Depuis cet hiver, ils plantent, creusent et installent. Cet été, ils nettoient, réparent et arrosent. Preuve de l'excellence de l'accueil rendu : la Ville bénéficie de titres hors du commun.



## SAINT-JEAN-DE-MONTS CLASSÉE « STATION DE TOURISME »

Signe de l'excellence de son offre touristique, Saint-Jean-de-Monts est classée « **Station de Tourisme** » depuis 2015. **Un gage de qualité** décerné aux stations les plus attractives. Parmi les critères sélectifs : **des hébergements** de nature et de catégories variées, **des animations culturelles et sportives** diverses et un **accès possible pour tous**.

## FLEUR D'OR POUR LA VILLE

En 2014, Saint-Jean-de-Monts fut **l'une des 5 villes** de France à être couronnée de la Fleur d'or, **la plus haute distinction** attribuée par le Conseil des

Villes et Villages Fleuris.

Et il ne suffit pas d'avoir de nombreuses fleurs. **Respect de l'environnement, économies d'énergie, bien-être dans la ville (pistes cyclables, randonnées, etc.), signalétique, démarches sociales** : autant d'atouts qui font briller la belle cité.

## CUISINE MONTOISE

Une **garantie d'authenticité, de qualité et de fait maison**. Un **logo à l'entrée des restaurants et des commerces** qui valorise le local et le patrimoine du pays de monts. *Cuisine montoise* labellise la créativité culinaire, la rencontre de l'homme et du savoir-faire.

# L'art fleurit en été

L'art sort dehors dès les beaux jours, notamment avec la *Déferlante de Printemps* (cf. page 4). Puis cet été, il s'étend sur toute la côte pour devenir « des espaces de rencontres », selon Marie-Jo Pichaud, responsable du pôle culture de la SEM Saint-Jean Activités. Des découvertes estivales, des rencontres conviviales.

## Exposition *Assemblage's*

Trois artistes réunis. **Bernard Nicolas**, qui a travaillé à la construction du fameux éléphant des Machines de l'Île à Nantes, assemble la terre, le fer et le bois. **Luc Millet** assemble les couleurs et les formes dans ses peintures. **Yves Bobinet** assemble des fragments d'espaces en relief dans ses photographies. Rassemblement des âmes, réunion des spectateurs, communion artistique !

→ Ouvert de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30 fermée le samedi matin et le lundi

## Déferlante d'été

Programmation intergénérationnelle, lieux publics, éclectisme et originalité : tels sont les mots d'ordre de la *Déferlante d'été*, pour un maximum de partage ! **Des mardis au jardin, des jeudis en musique** : un souffle vers l'extérieur insufflé au spectacle vivant.

Le 16 juillet, place à **Bikini Machine** : les rockeurs Rennais d'inspiration sixties et soul. Pour des textes à la fois « doux et sauvage » selon Marie-Jo Pichaud.

Le 21 juillet, la compagnie **Annibal** et ses éléphants présente *Economic strip*. Un conte philosophique mêlant l'écriture, le dessin et le théâtre pour traiter des maux de notre société.

La rock'n rolleuse américaine **Sallie Ford** revient le 30 juillet avec un groupe 100 % féminin imprégné de blues et de swing. Chant passionné, voix extraordinaire, Sallie Ford nous dévoile, une fois encore, un style intemporel.

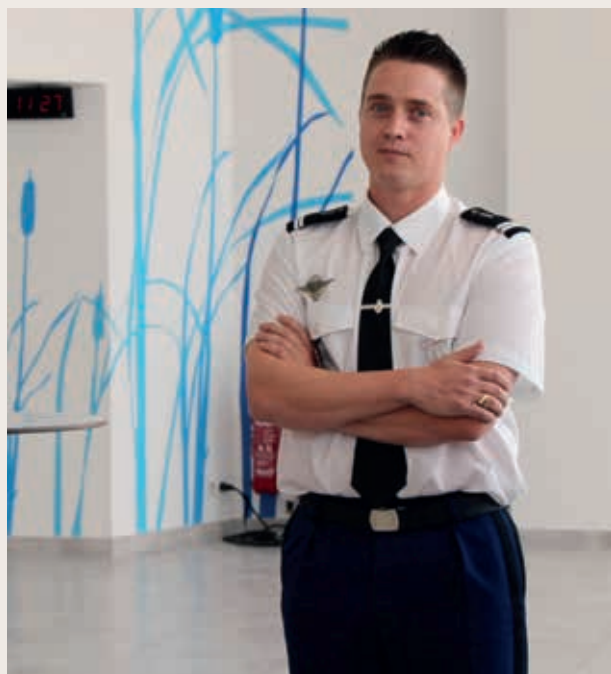


Dans *Ma vie de grenier*, **Gaetan Lecroteux** raconte son existence à travers les objets qu'il met en vente. Un solo burlesque à ne pas manquer le 11 août.

Le 13 août, amusez-vous, dansez, swinguez avec **Zygo Brass Band** : une fanfare et des danseurs hip-hop dans un esprit festif. Le même soir retrouvez un concept innovant avec le BD-concert *Au vent mauvais*. Les musiciens jouent sur scène en direct aux rythmes de la BD projetée et animée comme un film sur

## Sécurité maximale pour la saison estivale

S'amuser, se reposer et se cultiver mais en toute quiétude bien sûr. Entretien avec le **Lieutenant Blondron** qui nous explique une partie du dispositif de sécurité déployé sur Saint-Jean-de-Monts durant l'été.



*Lieutenant, quels sont les moyens mis en place au niveau de la gendarmerie lors de la saison estivale ?*

Les effectifs sont largement renforcés. Pour gérer les cantons de Saint-Jean-de-Monts et Beauvoir-sur-Mer, nous sommes 25 gendarmes à l'année. Pour la saison, nous sommes renforcés de 50 militaires de la gendarmerie. Nos patrouilles évoluent de façon classique à pied, à VTT et en véhicules sérigraphiés mais nous disposons de moyens spécifiques tels que les chevaux de La Garde Républicaine ou les motos tout-terrain. En complément, les CRS ont à leur disposition du matériel appartenant à la Ville dont un 4X4, des zodiacs et des quads et la police municipale possède des VTT, des scooters et deux véhicules légers dont un 4X4. Les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours sont aussi des acteurs importants dans le quotidien de la station.

*Les interventions sont-elles nombreuses à Saint-Jean-de-Monts ?*

L'été représente 50 % de notre activité annuelle. Pourtant Saint-Jean-de-Monts, 2<sup>e</sup> station balnéaire française, reste une ville calme au regard de sa





l'écran. Et pas n'importe quels artistes : **The Hyènes** est composé de deux ex-membres de Noir Désir.

Retrouvez **Lucien Chénne** le 18 août qui, derrière ses guitares aiguisées et sa voix écorchée, tangué et oscille entre chanson française, swing, rock n'roll et surf-music !

Enfin, Saint-Jean-de-Monts clôturera *la Déferlante d'été* le 25 août avec l'illustre **Famille Burattini** qui propose *Animal Sentimental*, un spectacle plein d'arnaques, d'humour et de poésie.

→ Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, lieux) en pages 18-19.



**Bikini Machine**



**Sallie Ford**



**The Hyènes**

fréquentation estivale. Une grande partie de la population est familiale. La délinquance enregistrée est ici sans commune mesure avec celle d'autres stations balnéaires pourtant de bien moindre importance. Nous intervenons essentiellement sur des faits se déroulant sur fond de consommation abusive d'alcool. Les tapages nocturnes sont également récurrents, notamment à proximité des débits de boissons.

**À ce sujet, on entend souvent que le tapage nocturne vaut seulement après 22 h, est-ce vrai ?**

Qu'il fasse jour ou nuit, la réglementation s'applique 24 h/24. Leur constat ne nécessite pas de mesure du bruit émis. C'est la constatation de l'agent qui fait foi. Pour les bruits diurnes comme pour les bruits nocturnes, l'amende peut atteindre 450 €.

**Quels sont les autres problèmes rencontrés ?**

L'essentiel des infractions commises relève de petits vols et de menus larcins (vols de téléphones portables et de VTT). Nous luttons activement contre la consommation de drogue grâce au renfort d'un chien. L'ensemble des personnes interpellées, même les simples consommateurs, est condamné par le

tribunal. La plage n'est pas plus une zone de liberté absolue où l'on peut fumer du cannabis au milieu des familles. Nous veillons, avec les CRS, à ce que passe le message afin de garantir aux touristes, comme aux Montois, la jouissance d'un espace sécurisé et sain.

**Quand êtes-vous sur le terrain ?**

Nous assurons une présence effective 24 h/24. Nous patrouillons tout le temps, jour et nuit. Assurer une telle présence, c'est aussi faire de la prévention car elle a un effet dissuasif. La mise en place d'une patrouille mobile évoluant en permanence sur Saint-Jean-de-Monts permet de réduire considérablement les délais d'intervention.

**Et qu'en est-il des autres forces de sécurité comme les CRS et la police municipale ?**

Une excellente entente règne entre les services. La coopération est un élément essentiel à la bonne gestion de la station. Ainsi, tous les chefs de services de sécurité se réunissent de façon hebdomadaire pour dresser le bilan de la semaine écoulée et préparer le week-end à venir, période toujours plus sensible.

# Panel de loisirs pour nos jeunes

En plus des activités proposées par la base nautique (cf. page 15), les clubs de plage et les entreprises privées, le personnel de la Ville concocte depuis des mois un programme dynamique, diversifié et qualitatif. Entre sport et culture, petits et grands, Montois et touristes, chacun y trouvera son plaisir.



## À L'ABORDAGE DES ACTIVITÉS POUR LES PLUS JEUNES

Les **8 permanents, soutenus par plus de 20 saisonniers**, accueillent les plus petits à **Bord à bord** avec un **thème très sportif**. Tournois, olympiades, danses, sports collectifs... de quoi bouger, s'amuser, se respecter et se détendre !

Expériences scientifiques pour les cartésiens, danse pour les artistes, sorties pique-niques pour chacun. Il y en a pour tous les goûts.

Bord à bord, ce sont aussi **des semaines de stage** avec : des sports en pleine nature du 6 au 10 juillet, du multi-raquettes du 10 au 14 août et l'atelier à bijoux du 17 au 21 août. De quoi libérer l'énergie des plus jeunes !

## MULTI-ACCUEIL

Éducateurs, infirmières, auxiliaires de puériculture, diplômés CAP petite enfance, agent de restauration : **17 personnes** qui continuent d'accueillir les plus jeunes durant l'été.

Le multi-accueil poursuit ses **activités habituelles en les adaptant bien sûr à la saison**. Pâtisserie, expression corporelle, ludothèque, histoires, pique-nique, sortie manège, sortie glace, balade en petit train, spectacles : qui a dit qu'on s'ennuyait à Saint-Jean-de-Monts ?

## FOYER DE JEUNES

Sortez vos maillots de bain, les jeunes prennent le large. Les **3 animateurs** du Foyer de jeunes ont tout prévu pour occuper et enrichir nos ados. Découverte de la côte du

Croisic en kayak, randonnée vélo et visite de l'Héronnière, Water X Games, sports nautiques, parcs aquatiques... une liste loin d'être exhaustive.

Xavier, Franck et François emmènent quant à eux nos ados à **Carcans** pour du surf, de l'accrobranche et de la pêche, à la **dune du Pilat** pour de la randonnée, des parcs aquatiques et de la bouée tractée. Enfin canyoning, randonnée et parcours aventure à **Aragouet** !



## Marchés & plages : lieux de vie, lieux de joie

Entre mer et forêt, Saint-Jean-de-Monts bénéficie d'un cadre magnifique pour un été des plus agréables. Des moments de vie durant lesquels il fait bon s'allonger sur le sable, jouer avec les enfants ou faire ses achats sur les marchés. Entretien avec Nicole Plessis, adjointe chargée des marchés et de la plage, pour mieux comprendre la saison estivale.



*Mme l'Adjointe, quelle place a selon vous la plage à Saint-Jean-de-Monts ?*

C'est la vitrine de la ville ou du moins l'un de ses grands atouts. Ainsi, la Commune fait tout pour que la saison se passe bien en préparant

suffisamment à l'avance les dispositifs. Que ce soit le nettoyage de la plage et son entretien, le balisage des différentes zones en mer, les clubs, les totems pour orienter ou encore la signalisation mise à jour : la Ville veille à offrir des moments de loisirs sécurisés. L'enfant est un prince à Saint-Jean-de-Monts !

*Toutefois, le risque zéro n'existe pas, quels sont les dispositifs mis en place par la Municipalité ?*

7 CRS sont présents. Ils sont accompagnés de 20 sauveteurs civils, qui sont logés par la Ville pendant les deux mois d'été. Ils ont tous les brevets nécessaires pour faire du sauvetage bien sûr. Et ils reviennent tous les ans pour la plupart. Leur expérience permet donc d'être prêt de façon rapide et efficace.

La plage à Saint-Jean-de-Monts n'est pas dangereuse. L'eau est peu profonde sur une longue distance à marée haute. Les interventions sont dues à des imprudences. Il y en a rarement qui soient importantes. C'est davantage de la « bobologie » et aussi des enfants perdus.



Des bracelets à placer aux poignets des plus jeunes sont remis gratuitement par les sauveteurs dans les postes de secours pour indiquer le numéro de téléphone à appeler au cas où le jeune serait égaré.

*Dans quel esprit se déroule la sécurité à Saint-Jean-de-Monts ?*

Il s'agit d'une sécurité préventive et non répressive. Police municipale, gendarmerie et CRS s'entendent très bien et forment une grande équipe qui rassure et reconforte la population.

*Sur quelle période ont lieu les surveillances ?*

Elles sont mises en place du 13 juin au 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, avec un renfort en juillet et août. Elles ont lieu généralement de 11 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. La saison estivale s'étend davantage qu'à juillet et août !



### Les marchés à Saint-Jean-de-Monts

- **Centre-ville** : mercredi et samedi matin toute l'année. Les halles sont ouvertes **tous les jours** du 4 avril au 27 septembre et du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.
- **Plage des Demoiselles** : lundi et jeudi matin du 2 juillet au 27 août.
- **Petit marché de la plage** : tous les matins du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.
- **Marché nocturne** : place du marché couvert de la Plage : tous les soirs en juillet et août de 20 h à minuit.

# L'Hôtel de Ville répond aux normes d'accessibilité

Accès pour tous, confidentialité et proximité : trois valeurs qui ont guidé les travaux de l'Hôtel de Ville dans sa mise aux normes. Aménagements des parties publiques terminés. Pour une Mairie mieux adaptée aux usagers !



**V**ous l'avez probablement constaté, vous bénéficiez depuis avril d'un Hôtel de Ville qui répond aux impératifs moraux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Alors, on peut certes regretter que la pente aménagée soit un peu longue, mais avec un dénivelé réglementaire d'un maximum de 4 % et une rue face à l'hôtel de Ville, la solution actuelle était la seule possible si on ne voulait pas commencer la pente depuis la Médiathèque !

Une fois arrivé dans le bâtiment municipal, vous êtes accueillis au sein d'un accueil rénové. Le plafond a été abaissé pour perdre en austérité et

gagner en convivialité. L'espace, plus petit qu'avant, répond à la baisse de fréquentation de la Mairie. Et pour cause, de nombreuses formalités peuvent aujourd'hui s'effectuer sur Internet.

Un bureau spécialement dédié aux principales démarches d'état civil se situe maintenant juste à côté de l'accueil. Un autre bureau plus confidentiel est situé à l'arrière, notamment afin de garantir le respect des familles en deuil. Pour votre plus grand confort. Afin d'accéder aux étages, un ascenseur sera facilement accessible. Une simple demande à un agent d'accueil vous permettra de l'emprunter.

Enfin, certains services comme celui

de l'action sociale, de la solidarité et des affaires scolaires ont reçu une attention particulière afin de préserver la discrétion des usagers et la stricte confidentialité de leur situation. Salle d'attente réservée, portes spéciales antibruit : la Municipalité est animée par une volonté d'aider sans stigmatiser.

Tous ces aménagements ont été effectués pour faire des économies et respecter l'environnement. Conservation de la chaleur, confort acoustique, etc, pour un Hôtel de Ville à l'image de la cité : pérenne et respectueux de tous.

## Quand les friches deviennent riches d'avenir !



La Commune de Saint-Jean-de-Monts a sollicité l'intervention de l'Établissement Public Foncier de la Vendée pour les parcelles situées sur le secteur d'Orouët ainsi que pour l'îlot en friche à l'entrée de la ville, à l'angle de la rue des Sables et de la rue de Challans.

L'acquisition de ces terrains par l'Établissement Public Foncier permettra la réalisation d'habitations et d'équipements publics.

Un logement pour tous, une ville plus belle !

# Une délégation pour la rénovation du centre-ville confiée à Alain Rousseau

Monsieur le Maire André Ricolleau a confié une délégation chargée de la rénovation du centre-ville à Alain Rousseau. Cette nomination intervient suite à la démission de Sophie Guillonnet, pour des raisons personnelles et familiales. Par ailleurs, Lydie Raballand devient conseillère communautaire.



## ENTRETIEN AVEC ALAIN ROUSSEAU POUR COMPRENDRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE.

### **Monsieur Rousseau, pourquoi prendre la tête de cette délégation ?**

Le projet de rénovation de centre-ville m'intéressait avant même de faire partie de l'équipe municipale. Je faisais partie du groupe à l'origine de la création de l'association des commerçants de Saint-Jean-de-Monts. Je connais donc leurs préoccupations. Depuis le début, je participe à la belle démarche de démocratie participative engagée par la Municipalité.

### **Ce projet était-il nécessaire ?**

Très certainement. La rénovation du centre-ville est une nécessité. Il possède un aspect vieillissant et il doit répondre à de nouveaux impératifs. Nous nous dirigeons en effet vers un centre de plus en plus orienté vers les piétons. Nous proposons de créer un espace de promenade et d'achats, et non une zone de circulation pour les voitures.

La piétonisation est d'autant plus nécessaire que la station connaît une très forte augmentation de sa population en été. Celle-ci a besoin de ce genre d'espace. Cela profitera aux commerces.

### **Pourtant ce projet suscite quelques réactions...**

Il ne faut pas confondre l'aménagement et le fonctionnement. Du point de vue de l'aménagement, tout le monde est assez d'accord de la qualité proposée. Concernant le fonctionnement, et notamment le fait de rendre par moments certaines zones piétonnes, cela provoque des inquiétudes bien normales. Les bornes amovibles donneront la possibilité de s'adapter. On fera des essais, on verra comment ça fonctionne. Les craintes doivent être dissipées car rien n'est figé avec ce type d'équipement. Ce projet a été mené avec une grande écoute. Et nous continuerons dans cette voie. Une solution doit être trouvée pour chacun.

### **En quoi avez-vous écouté et qu'avez-vous justement modifié par rapport au projet initial ?**

Nous avons changé le plan de circulation et remis en place des stationnements notamment sur la place Jean Yole. Nous mettrons des zones bleues ou des arrêts limités pour faire tourner les véhicules et éviter les véhicules « ventouses ».

Enfin, nous avons décidé de reporter le projet d'aménagement entre la médiathèque et la mairie. D'une part, il n'était pas indispensable pour l'instant et, d'autre part, nous veillons aux économies.

### **Quand les travaux vont-ils débuter ?**

Le nouveau centre-ville commencera à voir le jour à la fin de l'année. La première tranche concernera la place Jean Yole. Elle est le cœur de la Ville, elle donnera ainsi l'idée de ce qui se passera par la suite.



# Développement numérique pour la Ville balnéaire de demain

Particuliers et professionnels, touristes et résidents : ils sont tous concernés. Un quotidien de plus en plus connecté, du matériel toujours plus gourmand, et l'envie d'une expérience encore plus enrichissante.

ENTRETIEN EN 4 G AVEC GRÉGORY JOLIVET, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, QUI NOUS EXPLIQUE LA RÉVOLUTION EN MARCHÉ.

**Que fait la Municipalité pour améliorer le débit internet et la couverture mobile ?**



Saint-Jean-de-Monts va bénéficier d'un **débit internet de plus en plus rapide parce que la Ville a su proposer des projets ambitieux.** Dès lors, le Département et la Région apportent leur soutien, notamment financier.

La Municipalité a le souhait de **faire cohabiter tourisme pour tous et personnalisation des offres.** Elle doit fournir des installations et des services qui permettent à chacun de faire ce dont il a envie et de vivre des expériences uniques.

**Mais pourquoi augmenter le débit internet ? Les familles le réclament depuis au moins 2-3 ans.** Réseaux sociaux, Internet, vidéos à la demande, applications des smartphones : le besoin en débit ne cesse de croître.

**Les entreprises le réclament,** pour leurs procédures quotidiennes ou dans le tourisme par exemple pour pouvoir proposer



aux clients du WiFi performant. Mais la commune ne vit pas seulement pour l'activité touristique. **De nouveaux métiers émergent et une large place est offerte aux services.** Il faut des moyens technologiques adaptés à la vie actuelle à Saint-Jean-de-Monts pour rendre notre station économiquement attractive.

**En quoi consiste cette « vie actuelle » qui nécessite le développement du numérique ?**

Déjà on doit pouvoir accéder à un réseau de qualité et un bon débit, même en vacances. Mais **les vacanciers passent de plus en plus de temps ici** durant l'année. Et lorsqu'on a **deux résidences,** on veut pouvoir bénéficier des mêmes services que dans une grande ville.

En plus, on travaille maintenant avec une **importante mobilité.** Un ordinateur, un smartphone, et une connexion internet suffisent. Pour cela, nous devons fournir les installations nécessaires.

**Pourquoi n'est-ce pas déjà le cas ?**

Pour les réseaux mobiles, les antennes sont déjà très nombreuses. Malheureusement, la Ville a une influence très limitée sur l'extension des antennes et la qualité du réseau. **Les usagers doivent impérativement se plaindre auprès de leur opérateur en cas de mauvaise qualité du réseau.**

De même, chacun doit réclamer la fibre auprès des opérateurs pour accélérer le processus.

**Quand la fibre va-t-elle arriver ?**

**Des travaux sont en cours** pour mieux équiper la ville. Si ce n'est pas toujours agréable de voir et d'entendre des tranchées se creuser dans les routes, c'est toutefois nécessaire. D'une manière générale, des fourreaux existants seront utilisés pour limiter les coûts.

D'ici la fin 2015, on observera une montée en débit de 6 à 20 fois supérieure au débit actuel et la fibre se déploiera progressivement à partir de 2016.

# La base nautique déploie ses voiles

**Bâtiment neuf, augmentation des effectifs, diversification de l'offre : un vent nouveau gonfle les voiles de la base nautique de Saint-Jean-de-Monts depuis 2009.**

**Voile, char à voile, surf, stand-up paddle, char à cerf-volant, kayak, trimaran, goélette : ils partent à la conquête du sable, du vent et de l'océan, et ceci presque toute l'année !**

## ENTRETIEN AVEC PASCAL CARLOTTI, RESPONSABLE DE LA BASE NAUTIQUE.

*La base nautique est devenue un lieu incontournable pour les Montois, les Vendéens et les touristes. Pourquoi un tel succès ?*

Elle existe depuis 25 ans mais il est vrai que **son essor est croissant depuis quelques années**. La collectivité a décidé de la rénover en 2009 pour des raisons de normes de sécurité. Nous en avons profité pour lui insuffler **des objectifs plus ambitieux afin qu'elle rayonne véritablement**. Nous avons **développé les activités présentes et créé de nouvelles**. Sa fréquentation a doublé depuis la rénovation.

À la base nautique, vous pouvez faire **de la voile, du char à voile, mais aussi du surf, du kitesurf, du kayak, du paddle, de la planche à voile, du trimaran, du catamaran, de la goélette et de l'optimist**.

Aujourd'hui, la base nautique de Saint-Jean-de-Monts est la deuxième la plus fréquentée du département, soit près de 27 000 séances-élèves par an.

### **Et comment profite-t-on de tous ces équipements ?**

Nous avons fait l'effort de **diversifier et de personnaliser les formules**. Que ce soit pour une journée, pour un stage de découverte de quelques jours ou pour un stage plus long : chacun peut y trouver son plaisir, quel que soit l'âge, seul, entre amis ou en

famille. Nous avons par exemple mis en place cette année **Le Jardin Des Mers**. Pendant que les parents profitent de sports nautiques à leur niveau, nous proposons à leurs enfants **des ateliers de découverte de l'espace naturel, de construction de cerf-volant ou d'une balade en bateau collectif ou en optimist**.

### **Qui encadre ces activités ?**

Nous sommes **11 personnes une grande partie de l'année et nous bénéficions d'un renfort de 15 saisonniers en été**. Toutes les activités de la base nautique sont encadrées par **des moniteurs certifiés**.

En tant que **centre de formation**, nous

dispensons le **Certificat de Qualification Professionnelle Voile** et nous sommes sollicités pour intervenir sur le parcours de formation du **Brevet Professionnel Voile, Char à voile et Surf**.

### **Pour quel public ?**

Dans le cadre de la délégation de service public, nous assurons une **mission de promotion touristique mais aussi de gestion d'activités culturelles, sportives et de loisirs**. Nous sommes donc là bien sûr pour **les touristes**, mais nous travaillons aussi avec **les scolaires**. Nous accueillons **des classes de mer mais aussi des colonies de vacances** composées de jeunes venus de toute la France, sans oublier les jeunes résidents au travers de nos entraînements du mercredi et du samedi. Dès lors, la base nautique est **un lieu d'échanges avec un véritable rôle social**.

### **Des projets pour l'avenir ?**

Nous sommes toujours à la recherche de produits nouveaux. Nous souhaitons motiver nos stagiaires à continuer une activité, donner envie à tous de s'initier et surtout de fondamentalement **faire vivre une expérience**.

*Pour les sportifs (et aussi les non-sportifs), la base nautique propose une superbe terrasse avec un bar ouvert à tous. Profitez d'une magnifique vue sur la mer et contemplez le ballet nautique qui s'y joue.*

→ Toutes les informations sur [www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com) et au 02 51 58 00 75.



# Un trésor se révèle dans l'église de la ville

Si la Municipalité est profondément laïque et républicaine, elle n'en demeure pas moins soucieuse de la préservation du patrimoine culturel de Saint-Jean-de-Monts. Dès lors, elle participe à la mise sous vitrine d'objets culturels exceptionnels, dont une monstrance eucharistique quasiment inédite en Vendée. Découverte d'un trésor qui suscite toutes les admirations.



## LA VILLE ET L'ÉGLISE : AMIS DU PATRIMOINE

Le 13 mai 2015, l'église de Saint-Jean-de-Monts accueillait en son sein **une vitrine sécurisée permettant d'exposer des reliques uniques**. Cette exposition fut possible grâce au **travail collaboratif entre la Mairie, la paroisse et les services de la conservation des objets d'art du Département**.

Maintenu jusqu'à présent l'abri dans un coffre, le trésor de l'église de Saint-Jean-de-Monts se révèle **désormais aux yeux de tous**, pour le plus grand émerveillement. Les reliques sont par ailleurs **toujours utilisées lors des cérémonies religieuses, comme la loi le permet**.



## UN PATRIMOINE CULTUREL

Montois et touristes, curieux et fins connaisseurs ont ainsi le plaisir d'admirer principalement des **reliques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme un très bel ostensor, une chapelle d'orfèvrerie, un ciboire, un calice, une custode** (cf. bas de page), **des ampoules et des réserves des saintes huiles**. À noter également **une croix** sur laquelle est représentée la croix du Christ.

Lors de l'inauguration, l'Abbé Cougnaud a remercié tous les partenaires. Il a souligné le double intérêt, à la fois culturel et spirituel que ce trésor représente, pour les membres de l'Église.

## UN TRÉSOR DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Au cœur de cette vitrine, on peut admirer **une monstrance datant de 1440** « *l'un des plus beaux objets sacrés médiévaux recensé en Vendée* » selon Julien Boureau, le conservateur des antiquités et objets d'art du Département.

La relique médiévale fut classée **monument historique en 1901**. Elle comporte la lunule eucharistique dans laquelle on place l'hostie. Elle est abritée par un

décor architectural faisant penser à une église ou un clocher. L'ensemble est porté par deux anges aux ailes mobiles.

## UNE MONSTRANCE MONTOISE

L'ostensoir exposé fut **spécialement conçu pour la paroisse de Saint-Jean-de-Monts, comme l'indique l'inscription** sur la base du socle.

*CEST PORTEDIEU EST DE SAINCTJEHA DE MONSPOYSENT III MARS VI ONCES FAIT LAN MIL CCCC XL*. Ce porte-Dieu est de Saint-Jean-de-Monts, pesant 3 marcs

6 onces (environ 900 gr), fait l'an 1440.

Un témoignage précieux et rare de la foi des fidèles bas poitevins de la fin du Moyen-âge !



## Qu'est-ce qu'une custode ?

Lorsqu'un membre de la communauté chrétienne est souffrant et ne peut se déplacer pour la messe dominicale, un prêtre, un diacre ou une personne mandatée par le curé de la paroisse va porter la communion à domicile. Par respect pour le Corps du Christ, on met une hostie consacrée dans un boîtier rond appelé custode.



## TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Avant de vous laisser vaquer à vos occupations estivales...

Le Conseil municipal va adopter une trêve estivale. Ainsi, sauf urgence, le Conseil municipal et les commissions ne se réuniront pas pendant l'été.

Pour autant, les élus du groupe majoritaire « démocratie et progrès » restent attentifs au bien être des vacanciers, des habitants et des professionnels du tourisme. En tant qu'élus de terrain, nous savons écouter, analyser... mais tout cela sans démagogie, c'est-à-dire en comprenant vos interrogations, en analysant vos besoins, tout en gardant à l'esprit que nous sommes les garants de l'intérêt général.

Depuis les dernières élections, nous respectons nos engagements de campagne. Le propre d'une majorité est de réaliser un projet.

La rénovation du centre-ville va débiter après une longue, mais indispensable, phase de concertation. C'est le projet phare du mandat. Réalistes, nous avons décidé de réduire le périmètre en reportant la réalisation, moins indispensable, de la tranche Hôtel de Ville/médiathèque.

Nous avons joué notre rôle au sein de l'intercommunalité en proposant aux autres communes de mettre en commun les compétences du service urbanisme. C'était déjà le cas depuis presque 10 ans pour le service commande publique (marchés publics). La Commune de Saint-Jean-de-Monts s'est dotée de services municipaux compétents et en fait bénéficier ses partenaires de l'intercommunalité.

Bon été à tous !

## ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

### **LE GROUPE UDCI MONTOIS (GROUPE D'UNION DE LA DROITE DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS MONTOIS)**

Suite à la sortie du magazine municipal n° 104 « Mensonges ou Intox » !

Dépenses de fonctionnement 2014 : 20.038.914 € Prévisions pour 2015 : 19.170.000 € Soit une différence de - 4,34% ! Alors pourquoi la majorité municipale socialiste a-t-elle voté favorablement une hausse de 5 % sur les taxes locales ? Comment André Ricolleau ose-t-il dire et écrire que cette diminution est supérieure en pourcentage à l'augmentation des impôts prévus pour 2015 ?

L'endettement est bien réel et les Montois devront payer la facture de sa gestion catastrophique au travers d'une fiscalité de plus en plus lourde ! Mais pourquoi poursuivre de tels projets pharaoniques qui se chiffrent en millions d'euros, opprimant ainsi les Montois à plus de taxes ? Monsieur le maire envisagerait-il de remplacer monsieur Louis de Funès dans le rôle de Don Salluste... En lui souhaitant que les Montois ne l'envoient pas aux Barbaresques !

A contrario, il devra avec son équipe municipale continuer de ponctionner encore et encore les Montois et ce, pour de nombreuses années.

Les actions des élus de L'UDCI Montois sont utiles !

1<sup>er</sup> ACTE ; Monsieur Ricolleau jette l'éponge pour l'élection départementale.

2<sup>e</sup> ACTE : la facture du centre-ville annoncée en début de mandat par Don Salluste est passée de 3.500.000 € à 2.500.000 €.

Les élus de l'UDCI sont bien présents dans les diverses commissions où nous faisons entendre nos positions (même si elles ne sont pas retenues). Nous le serons pendant les 5 années restantes de notre mandat et cela dans un esprit constructif. Vous pouvez compter sur nous. Nous inscrivons nos démarches dans un dialogue nécessaire mais également dans des démarches vigilantes et exigeantes.

Notre credo reste la défense des montois vis-à-vis d'une gestion trop dépensière du maire et de sa majorité socialiste. Bonne saison aux uns et bonnes vacances aux autres.

[www.udcimontois.pro](http://www.udcimontois.pro)

## ▶ PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

### Permanences à la Communauté de Communes Océan Marais de Monts

46, place de la Paix

#### • MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE

Uniquement sur rendez-vous  
Mercredi matin, jeudi et vendredi toute la journée jusqu'à 16 h 00  
Tél : 02 51 26 96 18

### MARCHÉ JEAN YOLE

Place Jean Yole

**Non alimentaire** : les mercredis et samedis matins.

**Alimentaire** : tous les matins pour les périodes suivantes :

- **Printemps/été** : du samedi 4 avril au dimanche 27 septembre
- **Automne** : vacances scolaires du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

#### MARCHE COUVERT DE LA PLAGE

Avenue des Demoiselles

**Alimentaire** : Tous les matins de fin juin à début septembre.

#### MARCHE PLAGE DES DEMOISELLES :

Avenue de la Plage

**Alimentaire et non alimentaire** : Les lundis et jeudis matins du 2 juillet au 27 août.

#### MARCHE DE NUIT

Avenue des Demoiselles

Tous les soirs de 19h à 00h (juillet & août)

## ▶ HORAIRES

#### • BUREAU DE POSTE

33, rue de la plage  
du lundi au vendredi  
de 9h - 12h15 et de 14h00 - 17h30  
Le samedi de 9h à 12h00

#### • LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)

33, rue neuve  
Tél. : 02 51 59 09 16  
[www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)

#### Période scolaire

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h  
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## ▶ Un don, une vie

L'association pour le don de sang organise une collecte de don le 15 septembre à Saint-Jean-de-Monts, de 15 h 30 à 19 h 30. Questions/réponses sur un don toujours insuffisant.

**Quels sont les besoins de l'Établissement Français du Sang (EFS) ?**

- **Tous les donneurs** mais particulièrement les porteurs de **rhésus négatif** et spécifiquement le **O négatif** qui peut être transfusé à tous les patients.
- Les donneurs de **plasma** et particulièrement ceux de **groupe AB** ; leur plasma peut être utilisé par tous les patients.
- Les donneurs de groupes rares dont les origines même anciennes sont **africaines ou antillaises**.

Depuis fin 2014, les donneurs de Vendée sont de nouveau invités à donner leur plasma. Des **possibilités de covoiturage** sont disponibles sur inscription.

**Pour quoi ?**

- **Les maladies du sang et les cancers** : chimiothérapie, anémie grave, drépanocytose.
- **Les hémorragies lors des accouchements, des opérations chirurgicales, les accidents et les grands brûlés.**

**10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France**, dont 650 dons en Pays-de-la-Loire.

L'EFS a besoin de nouveaux donneurs pour compenser le départ des personnes atteintes par la limite d'âge.

**Quelles conditions pour venir donner son sang et son plasma ?**

- Être âgé de 18 à 70 ans.
- Peser plus de 50 kg et être en bonne santé.
- Se munir d'une pièce d'identité.
- **Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater.**

Pour plus d'informations [www.dondu-sang.net](http://www.dondu-sang.net) et [www.facebook.com/EFS-paysdelaloire](http://www.facebook.com/EFS-paysdelaloire)

L'EFS a besoin de vous !



T4 en location-accession disponibles : 02 51 37 10 71

#### Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Tarif jeu sur place : 2€ l'heure de jeu par enfant

Tarif emprunt de jeu pour les montois : 1€ par jeu / 2 semaines

Tarif emprunt de jeu pour les vacanciers : 3€ par jeu / semaine

#### • OFFICE DE TOURISME

Odyssée : 67, Esplanade de la Mer  
Office de Tourisme - catégorie 1

Du 11 avril au 3 juillet 2015 :  
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h et de 15h à 18h

Du 4 juillet au 30 août 2015 :

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 18h30

Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)

Courriel :

[accueil@saint-jean-de-monts.com](mailto:accueil@saint-jean-de-monts.com)

Site : [www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com)

#### • MÉDIATHÈQUE

boulevard Maréchal Leclerc

Tél : 02 51 58 91 12

Courriel : [mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr)

Ouverture au public :

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h

Vendredi : 15h - 19h 00

Samedi : 10h - 17h

#### • GARE ROUTIÈRE

**Hors saison jusqu'au 15 juin**

lundi : 9h15 - 12h30

mercredi : 9h15 - 12h30 / 14h00 - 17h00

samedi : 9h15 - 12h30

Du 15 juin au 15 septembre, la gare routière sera ouverte :

du mardi au samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

**🕒 Modification sur les modalités relatives à la taxe de séjour (meublés touristiques)**

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 16 juin 2015, a modifié les règles de perception de la taxe de séjour (prévues par la délibération du 9 février 2015) **pour la catégorie des meublés touristiques**. La taxe de séjour sera perçue **au réel** uniquement sur la période du **1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre**. La taxe forfaitaire est supprimée pour 2015. Les intéressés (particuliers et professionnels) sont invités à télécharger les nouveaux formulaires sur le site de la Ville <http://www.saintjeandemonts.fr> dans la rubrique « vie pratique » « taxe de séjour ».

**Taxe au réel**

(par personne et par nuitée) hors taxe départementale

Meublés de tourisme 5 étoiles (...)	2,48 €
Meublés de tourisme 4 étoiles (...)	2,06 €
Meublés de tourisme 3 étoiles (...)	1,38 €
Meublés de tourisme 2 étoiles (...)	0,99 €
Meublés de tourisme 1 étoile, chambres d'hôtes (...)	0,83 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,83 €

(...) : et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes.

→ **Tous les mardis en juillet et août de 16h à 17h**

**Siestes littéraires ou l'art de la lecture en transat...**

Confortablement installés, venez écouter et savourer des textes, des histoires et des récits écrits par des auteurs nombreux et dans tous les genres.  
Médiathèque - Espace Culturel

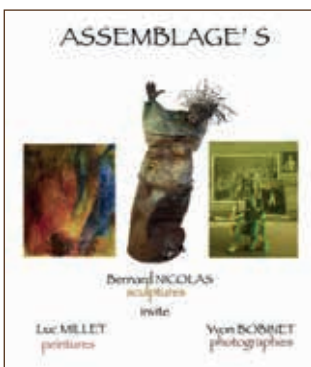
→ **15 juillet et 12 août de 16h à 19h**

**Vente de livres déclassés**

Médiathèque - Espace Culturel

→ **Du dimanche 12 juillet au dimanche 30 août 2015 : de 10h à 13h et de 15h30 à 18h30**  
(Fermeture : samedi matin et lundi)

**Exposition d'été - Assemblage's**



Un sculpteur, un peintre, un photographe. Trois artistes qui se connaissent et se cotoient depuis très longtemps.  
Odysséa



→ **Mardi 14 juillet et samedi 15 août à 23h & 22h30**  
**Feux d'artifice**  
Sur la plage entre les cales 9 et 10

**DÉFERLANTE D'ÉTÉ**

→ **Juillet - août 2015**

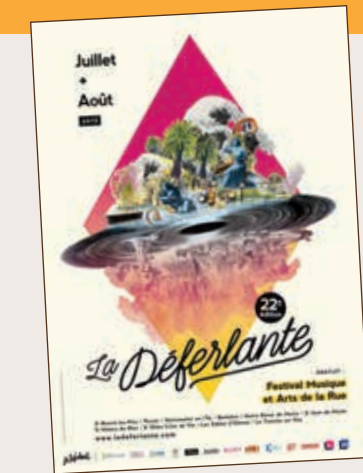
Concerts et spectacle d'arts de rue offerts par la Ville.

• **Judi 16 juillet 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Concert - Bikini Machine**  
Concert Rock d'inspiration sixties et soul  
**Place Ernest Guérin (Place de l'église)**

• **Mardi 21 juillet 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Economic Strip**  
Cie Annibal et ses éléphants  
Chronique théâtrale traitée en images comme une bande dessinée  
**Jardin du marché couvert de la plage**

• **Judi 30 juillet 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Sallie Ford**  
Concert  
Rock'n Rolleuse Américaine  
**Place Ernest Guérin (Place de l'église)**

• **Mardi 11 août 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Ma vie de grenier**  
Spectacle - Solo burlesque  
**Jardin du marché couvert de la plage**



• **Judi 13 août 2015 :** à partir de 21h30  
**Zygos Brass Band**  
Brass Band New Orleans  
**Au vent mauvais**  
Bande-dessinée / concert par le groupe The Hyènes  
**Place Ernest Guérin (Place de l'église)**

• **Mardi 18 août 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Lucien Chénne**  
Concert - Chansons françaises  
**Jardin du marché couvert de la plage**

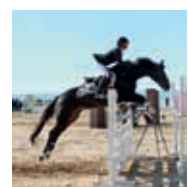
• **Mardi 25 août 2015 :**  
à partir de 21h30  
**Animal sentimental**  
Spectacle par l'illustre Famille Burattini  
**Jardin du marché couvert de la plage**

→ **Dimanche 12 juillet et lundi 13 juillet 2015**  
**FFF Beach Soccer Tour**  
6<sup>e</sup> édition du National Beach Soccer de la Fédération Française Animations ouvertes à tous (jeux, ateliers d'initiation, matchs...) et tournoi des jeunes licenciés.  
Plage des oiseaux - Accès libre

→ **Samedi 12 et dimanche 13 septembre**  
**Forum des associations**  
Odysséa  
Samedi : de 14h à 18h / dimanche de 10h30 à 17h30



→ **Samedi 19 et dimanche 20 septembre**  
**Caval'Océane**  
Sur la plage





# Stop aux plantes invasives !

Les plantes invasives sont une catastrophe écologique. Certes, elles poussent vite et peuvent être belles mais elles ne sont pas toujours bonnes pour notre environnement et présentent un réel risque. La forte capacité d'adaptation engendre une importante prolifération qui limite la biodiversité. Certaines plantes sont à proscrire !

Les services municipaux mènent depuis plusieurs années des actions pour **lutter contre ces fléaux végétaux**.

- Ils montrent l'exemple en **stopant l'utilisation de ces plantes invasives**.
- Ils **éradiquent celles présentes** sur la commune, que ce soit à l'aide d'arrachages manuels aux périodes propices ou de produits chimiques.
- Ils **se tiennent informés** de la liste des plantes invasives.
- Ils **font la promotion de la mise en place de plantes alternatives**.

Toutes ces mesures font l'objet d'un **code de bonne conduite** proposé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays-de-la-Loire et signé par le Maire André Ricolleau en avril 2015.

Mais plus largement, **c'est toute la population montoise et vendéenne qui est appelée à limiter cette utilisation. Les professionnels sont également vivement invités à stopper leur commercialisation.**

Les plantes principalement concernées sur les espaces terrestres sont notamment :

- **les Renouées asiatiques** (*Polygonum polystachyum*, *Reynoutria japonica*...),

- **l'Ailante** (*Ailanthus altissima*),
- **le Sénéçon en arbre** (*Baccharis halimifolia*),
- **l'herbe de la pampa** (*Cortaderia seloana*),
- **les Griffes de sorcières** (*Carpobrotus acinaciformis*).

Retrouvez à l'accueil de la Mairie un guide complet sur le jardinage écologique.



## Saint-Jean-de-Monts hausse le Pavillon Bleu !



DEPUIS SA 1<sup>re</sup> NOMINATION EN 1987, la Ville continue d'obtenir le Pavillon Bleu. Plus précisément, le jury international qui s'est réuni le 9 avril 2015 a délivré ce label pour la Grande Plage, le Golf et la Parée du Jonc.

Ce label signe l'excellence de Saint-Jean-de-Monts dans la préservation de l'environnement, autant dans la commune que sur la plage. Il s'appuie sur différents critères que la Ville remplit haut la main, tels que :

- l'éducation au respect de l'environnement : présence d'informations relatives aux sites naturels à respecter,

incitation des touristes à utiliser les moyens de locomotion doux, affichage du code de bonne conduite environnemental.

- la bonne qualité de l'environnement général : prévention des dangers et information du public, économies d'énergie et utilisation des énergies renouvelables, prise en compte de tous les types de handicaps, bon niveau de sécurité sur la plage.
- la gestion optimale des déchets : politique de collecte sélective et de recyclage des déchets, collecte sélective de 3 matériaux sur la plage ou à proximité.
- la bonne gestion de l'eau : excellente qualité des eaux de baignade, économies des ressources en eau, limitation des fuites d'eau, pas d'influence de rejets d'eaux usées à proximité des zones de baignade, points d'eau potable.

Une démarche de qualité pour une ville saine !